

■ **DITA, A. Gervalla**, à Biel BE, traductions, raison individuelle (FOSC no 244 du 16. 12. 1998, p. 8575). La raison de commerce est radiée par suite de cessation d'activité.
Journal no 1794 du 01.07.2004
(02346378 / CH-073.1.009.430-3)